

L'ABELLE.

IMPRIMERIE... Vendredi, 14 Novembre 1828.

MEXIQUE.

Voici le Manifeste du général Santa Anna, ce partisan dévoué de Guernon, qui a levé l'étendard de la révolte...

Manifeste de l'armée libératrice adressé aux habitants de l'Amérique.

Quand les peuples sont opprimés; quand leurs plus fervens desirs, qui ont pour objet exclusif la conservation d'une liberté précieuse, sont entravés; quand leurs justes plaintes sont méconnues par ceux même à qui ils ont confié leur sort, la souveraineté et un droit précieux, celui d'assurer leur félicité, ne leur laissent plus d'autre moyen que le droit sacré de l'insurrection...

Une longue expérience de trois siècles nous a appris à connaître l'obstination de nos ennemis. Les Sythes disaient bien à Alexandre: Jamais il n'existe d'amitié entre le maître et l'esclave au milieu de la paix le droit de la guerre subsiste toujours.

C'est là la maxime des espagnols, à qui l'abaissement de leur misérable patrie, et l'état de ruine dans lequel elle est tombée, ne suffisent pas pour leur faire abandonner le projet de nous subjuguier. C'est dans ce but que nous les voyons armer à la Havane une escadre récemment augmentée et y réunir un nombre considérable de troupes...

En un mot, nous ne saurions rapporter dans cet court exposé toutes les machinations de nos infatigables ennemis pour perpétuer nos malheurs et élever, sur les ruines de cette République, la détestable monarchie des Bourbons; il faudrait un volume entier pour tout dire.

Aujourd'hui, rien ne peut leur être plus favorable que l'élévation à la supériorité administrative d'un ministre suspect à la nation, et dont ils achèteront avec facilité notre indépendance et notre liberté.

S'il n'en est pas ainsi, qu'on nous dise ce qu'il faut d'ailleurs espérer d'un homme qui, sans autre mérite que la ruse, et sans autre influence que celle de l'or que sème un parti corrompu, va s'asseoir dans le fauteuil présidentiel. Il appartient au parti des ennemis de la patrie: c'est lui que les habitants de l'Etat de Oajaca accusent comme étant la principale cause de tous leurs malheurs, et qui, du haut du poste qu'il occupe, n'a cessé de prendre des mesures pour se mettre au dessus de nos institutions. S'il versa quelquefois son sang et celui de ses compatriotes, ce fut toujours pour défendre le trône de Ferdinand VII. Un auteur célèbre a dit, qu'assulit qu'on soit le poste qu'occupe un homme bien connu, on peut présumer ce qu'il y fera. L'armée qui jusqu'à présent a été le plus ferme appui des droits du peuple; l'armée qui d'abord renversa l'ancienne tyrannie, et qui ensuite étouffa le despotisme domestique; cette armée resterait-elle froide spectatrice des malheurs que nos ennemis préparent à la patrie? Non. Elle lui rendra la vie en la sauvant des dangers qui la menacent. Qu'on ne dise pas que l'armée libératrice, marquée à l'obéissance qu'elle doit au gouvernement; elle n'a fait que se prononcer en faveur de l'opinion publique pour soutenir les vœux et la liberté de la nation; elle n'a fait que savoir distinguer la subordination d'avec la servitude, que s'intéresser à la gloire de la patrie, que se sacrifier pour conserver intact le dépôt sacré des droits imprescriptibles des citoyens; et, ses membres, tous enfans de l'Amérique, ne veulent empêcher la désastreuse guerre civile, dont tous sommes infailliblement menacés par la crise actuelle.

Représentons de tous les Etats, vous, qui avez combattu aux drapeaux de vos compatriotes, voyez si vous n'avez pas jeté les Américains dans une guerre fratricide. J'ai l'idée seule fait frémir, pour n'avoir pas consulté leurs intérêts et leur volonté. Il ne dépend que de vous de nous sauver: le nom du Dieu du ciel se répète d'un bout à l'autre de la République avec un égal enthousiasme, un enthousiasme indicible, sa valeur et sa constance ont inspiré à tous les cœurs mexicains le désir de sa félicité: ils veulent lui confier le dépôt précieux et sacré du pouvoir exécutif, parcequ'ils ont la conviction que son ame est fermée aux machinations de l'étranger, que ni les vicissitudes de la fortune ni le charme du pouvoir, ne pourront altérer jamais son caractère éprouvé et son patriotisme, et qu'il s'envelopera sous les traits de la patrie avant de consentir à la destruction du système fédéral qui nous constitue.

Quand le peuple a suffisamment fait connaître ses intentions; mais puisque l'on ne peut pas respecter son autorité, fatigué qu'il est des exécrables machinations

de ces ennemis qu'il nourrit dans son sein il élève la voix et uni à l'armée, il se présente devant l'auguste sanctuaire des lois, et l'engage à décréter les conditions suivantes, seules capables de porter remède aux maux actuels.

Art. 1er. Le Peuple et l'Armée annulent l'élection faite en faveur du ministre de la guerre don Manuel Gomez-Pedraza; ils n'en veulent ni pour Président ni pour Vice-Président de la République, parcequ'il est ennemi déclaré de nos institutions fédérales.

Art. 2e. Les Espagnols qui habitent le Mexique étant la cause de tous nos maux, nous demandons une loi pour les expulser immédiatement.

Art. 3e. L'illustre citoyen, Général Benemérito de la patria (\*) don VINCENT GUERRERO, devant rallier la paix et consolider notre système fédéral, nous demandons qu'il soit élu Président de la République.

Art. 4e. Et que les Législatures qui ont trompé le vœu du peuple procédent immédiatement à une nouvelle élection, conformément à la volonté de leurs commettants; par là elles préserveront la nation de la guerre civile qui la menace.

Art. 5e. L'armée libératrice a pour objet d'empêcher que le sang mexicain ne soit répandu pendant l'accomplissement de cette élection, à moins qu'elle ne soit forcée d'en prendre la défense.

Cette armée, qui protège les droits du peuple, proteste de son obéissance à la Constitution générale des Etats Unis mexicains ainsi qu'à l'illustre citoyen Président de la République, Benemérito de la patria don GUADALUPE VICTORIA, et elle ne posera les armes qu'après avoir obtenu l'exécution des articles qui précèdent.

Au Quartier-général de l'armée libératrice, à Perote, le 16 Septembre 1828.

Antonio Lopez de SANTA-ANNA. &c. &c. (Suivent onze signatures d'officiers supérieurs.)

(\*) Nous ne traduisons pas cette expression, parcequ'elle est un titre d'honneur décerné par le Congrès.

FRANCE.

Le Ministre public aujourd'hui le rapport suivant, adressé à S. Exc. le ministre de la marine et des colonies par M. le chevalier de Rigny, vice-amiral commandant les forces navales françaises dans le Levant.

A bord du vaisseau le Conquérant, devant Navarin, le 8 août 1828.

Le 2 Juillet, j'ai eu l'honneur d'informer V. Exc. que j'avais envoyé la corvette l'Echo dans le golfe de Lepante, pour veiller à ce qu'une colonne d'environ 3,000 Albanais qui quittaient le service d'Abraham n'emmenaient avec eux, hors de la Morée, aucun captif grec.

Cet arrangement avait été concerté lorsque les chefs de ces Albanais, écrits par Coron, au capitaine grec Nikifas, pour demander le libre passage. Je me trouvais alors dans ces parages; ils traversèrent la Morée, de Coron jusqu'à la plaine de Corinthe; ils devaient s'embarquer ou traverser l'Isthme; la corvette l'Echo, commandée par M. de Chateaufort, arriva au fond du golfe en même temps qu'eux. On était en pourparlers avec les Grecs. Ceux-ci élevèrent la prétention de rester maîtres des chevaux des Albanais. Le capitaine Chateaufort n'ayant des ordres que pour les prisonniers grecs, et concevant avec raison qu'il fallait faire aux Albanais un point d'or, ne voulut point se charger d'une semblable proposition.

Pendant ce temps, on sut que les troupes d'Épirlanti, qui gardaient les défilés de l'Isthme, n'étaient pas disposées à obéir à l'ordre de ne pas inquiéter au moins les bagages des Albanais. Ceux-ci, se méfiant de quelque surprise, décampèrent dans la nuit, et par dix marches forcées, arrivèrent devant le château de Patras Achmet-Pacha, qui y commandait pour Ibrahim, voulut essayer de les faire rentrer dans l'ordre; il fut tué. Les Albanais s'emparèrent du fort, et depuis ils sont passés sur l'autre rive par détachemens. Heureusement la partie de la négociation relative aux prisonniers avait été exécutée; tous avaient été délivrés, pendant que le capitaine Chateaufort pourparlait avec les Albanais à ce sujet.

J'ai le regret d'annoncer à V. Exc. que, dans l'exécution de cette mission, la corvette l'Echo, qui a eu à passer et à repasser sous le feu des deux forts situés à l'entrée du golfe, a beaucoup souffert dans le corps du bâtiment et dans ses agrès; sept hommes de son équipage ont été blessés, dont deux très grièvement.

Le capitaine Chateaufort avait prévenu les forts qu'il avait ordre de passer pour l'accomplissement du service qui lui avait été confié; mais il n'en a été tenu aucun compte. Je ne saurais trop donner d'éloges à la conduite de ce brave officier et de son équipage. Je lui avais prescrit de ne pas riposter au feu des forts; sa mission était une mission de paix et d'humanité; il l'a remplie; et il a eu l'occasion de la remplir avec autant de courage que de zèle.

BAVIÈRE.

Munich, 5 Septembre.

(Extrait d'une lettre particulière)

Notre session législative a terminé ses travaux; et si leur importance n'a pas répondu à sa durée ni à l'attente générale, on ne saurait en accuser notre gouvernement, dont le zèle pour le bien public n'a été que faiblement secondé par les deux chambres. Il faut en convenir, l'ignorance, les préjugés, les vues étroites et l'esprit de routine dominent encore parmi nous, et l'influence de l'Autriche s'y fait toujours remarquer. Cependant cette influence a bien perdu de sa force; du moment où les affaires politiques se sont brouillées en Orient, l'Allemagne a paru

respirer plus librement, et M. le prince de Metternich a perdu la dictature dans nos contrées. Il est vrai que, dès son avènement au trône, notre roi est le courage de prouver qu'il était possible, même à cette époque, de se soustraire au joug de l'Autriche; mais cet exemple n'a trouvé d'imitateurs que depuis qu'il est devenu évident que la puissance de M. de Metternich était à peu près nulle. Maintenant les Etats du second ordre commencent à se persuader que le centre de la politique européenne n'est plus à Vienne, et qu'il faut attendre de nouvelles combinaisons pour chercher ailleurs un point d'appui. Si la France développait un système plus décidé, elle nous trouverait très disposés à nous y rattacher; mais peut-être le ministère français est-il retenu par la crainte des moyens que l'Autriche aurait de se venger, s'il intervenait dans les affaires de l'Allemagne et de l'Italie. Toutefois cette crainte est mal fondée; il ne s'agit plus d'une famille, mais d'un système. Abandonnés par la France, les Allemands se jetteraient dans les bras de la Prusse, qui, selon toute apparence, est intimement liée avec la Russie. Il y a matière à réfléchir sur cet état de choses que nous ne faisons qu'effleurer.

Les partisans de l'Autriche, c'est-à-dire les princes et comtes médiatisés, et les nobles, voyant que leur grand protecteur à Vienne n'a plus le temps de s'occuper d'eux, s'efforcent d'entraver la marche des gouvernemens constitutionnels de l'Allemagne. Ils ont formé une opposition assez redoutable dans nos deux chambres. Le chef de l'opposition dans la chambre des pairs (reich-rathe), est le comte de Bassenheim, et dans la chambre des députés le comte de Tauffkirchen, ancien colonel de la gendarmerie. Le premier est un comte médiatisé au service de l'Autriche; il ne manque ni d'esprit ni d'adresse, et ses richesses lui donnent beaucoup de considération. Il entraîne avec lui une foule de princes et de comtes médiatisés, fort pauvres, auxquels il donne de bons diners; ce moyen là ne manque pas plus son effet ici qu'à Paris. L'autre a une sorte de franchise et d'éloquence soldatesque, qui ne laisse pas d'entraîner la masse des sots et des faibles, qui d'ailleurs s'imaginent que ces Messieurs plaident pour le bonheur du peuple. C'est un phénomène assez singulier que l'état des choses en Bavière; le gouvernement est libéral, et l'opposition est pour l'absolutisme. En Wurtemberg, le gouvernement est aussi libéral, mais la noblesse a trop peu d'argent et de talent pour former une opposition. Du reste, cet état est un petit peu osé adopter une politique indépendante; il l'ouvroie en attendant mieux. Quant au grand duché de Bade, le gouvernement y est à peu près nul; cependant M. de Berstett, créature du prince de Metternich, est toujours porté pour l'Autriche. Un bon diplomate d'une puissance indépendante trouverait dans ces trois états les éléments d'une alliance qui peserait un jour dans la balance de l'Europe.

Il est monté jusqu'à la pointe, plusieurs bâtimens; le vent ayant fléchi sur le soir, ils n'ont pu atteindre le port. Bateau de remorque Porpoise, Wood, de la passe du S. O. et de la Balise, ayant mis en mer le navire Kentucky, la goélette et le bateau Tres Amigos; il a remorqué dans le port le navire Russel. Il n'y avait rien en vue de la passe S. O. mercredi à 9 heures du soir; à minuit, un navire et une barque étaient en vue en dehors de la Balise; le matin il a vu un navire dans l'Est, on croit qu'il se dirigeait vers la passe du S. O. Il a passé plusieurs voiles à l'habitation McCalla. Brick Pulaski, Webb, de Thomastown, avec de la charbon au capitaine.

Goélette l'Hotboat James Catharine, Spelwell, de Pen acole, avec 45 barriques sucre à T R Hyde, W et J H Leveitch. Bateau à vapeur Columbia, Crane, du Bayou-Sarah, avec 550 balles coton à divers consignataires, et plusieurs passagers.

Navire paquebot Russell, Fosdick, en 20 jrs. de New York, à G E Russell et Barstow, avec un chargement assorti de mds. à W Bullitt, W Alderson, J Labadie, J Lecarpentier, Baudouin, Dommington, L Millaudon, J & N Dick, Kohn & Boffier, Wm G Hewes, J Charant, W F Hyde et co. Foster et Hutton, J Oldham, D Mullon, Peters et Millard, Reynolds, Byrne, et co. J F Hanfolf, et autres. Passagers, Mde Randolph 2 enfans, Mde. et Mlle Underhill, MM. C. Moore et sa dame, Harland, Delafield, Minturn, Whiting, Lovell, Gale, Millard, Gottschalk.

MEMORANDA. Navire Siroc, Lambert, pour ce port, devant partir de New York peu après le 22 Oct. Navire Missouri parti de ce port, est arrivé à Philadelphie le 20 Oct. Navire Hewes, Spier, pour ce port, a été expédié à Boston le 18 Oct.

MARITIMES.

PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Arrivés.

Il est monté jusqu'à la pointe, plusieurs bâtimens; le vent ayant fléchi sur le soir, ils n'ont pu atteindre le port. Bateau de remorque Porpoise, Wood, de la passe du S. O. et de la Balise, ayant mis en mer le navire Kentucky, la goélette et le bateau Tres Amigos; il a remorqué dans le port le navire Russel. Il n'y avait rien en vue de la passe S. O. mercredi à 9 heures du soir; à minuit, un navire et une barque étaient en vue en dehors de la Balise; le matin il a vu un navire dans l'Est, on croit qu'il se dirigeait vers la passe du S. O. Il a passé plusieurs voiles à l'habitation McCalla. Brick Pulaski, Webb, de Thomastown, avec de la charbon au capitaine.

Goélette l'Hotboat James Catharine, Spelwell, de Pen acole, avec 45 barriques sucre à T R Hyde, W et J H Leveitch. Bateau à vapeur Columbia, Crane, du Bayou-Sarah, avec 550 balles coton à divers consignataires, et plusieurs passagers.

Navire paquebot Russell, Fosdick, en 20 jrs. de New York, à G E Russell et Barstow, avec un chargement assorti de mds. à W Bullitt, W Alderson, J Labadie, J Lecarpentier, Baudouin, Dommington, L Millaudon, J & N Dick, Kohn & Boffier, Wm G Hewes, J Charant, W F Hyde et co. Foster et Hutton, J Oldham, D Mullon, Peters et Millard, Reynolds, Byrne, et co. J F Hanfolf, et autres. Passagers, Mde Randolph 2 enfans, Mde. et Mlle Underhill, MM. C. Moore et sa dame, Harland, Delafield, Minturn, Whiting, Lovell, Gale, Millard, Gottschalk.

MEMORANDA. Navire Siroc, Lambert, pour ce port, devant partir de New York peu après le 22 Oct. Navire Missouri parti de ce port, est arrivé à Philadelphie le 20 Oct. Navire Hewes, Spier, pour ce port, a été expédié à Boston le 18 Oct.

SALLE St. PHILIPPE.

BAL PARÉ.

Samedi prochain, 15 Novembre, Il y aura un Bal Paré.

Prix d'Entrée.—Une piastre. 12 novembre.—1

PERDU PAR LE SOUSSIGNE.—Un billet pour la somme de deux cents piastres à l'ordre de Mr. Etienne Cordovillo; et tiré par lui, daté du onze de ce mois à six mois de terme, il prie les personnes à qui il pourrait être présenté de ne pas le négocier vu qu'il en a arrêté le paiement. 14 Novembre.—3 THOMAS RUIZ.

POUR LE HAVRE. Le navire BOLIVAR, capitaine Welsh, partira positivement pour ce port le 25 de ce mois. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à I. MILLAUDON. 14 Nov.

POUR LA GUYRA. Le brick fin voilier MOTION, capitaine Sistaré, devant partir le 20 de ce mois. Pour fret ou passage, s'adresser à PONT FRET ou passage, s'adresser à 14 Nov. GOTTSCHALK & REIMERS.

THEATRE St. PHILIPPE. DANSES DE CORDE, TOURS MAGIQUES, etc.

UNE grande et extraordinaire représentation de Danse de Corde aura lieu Dimanche 16 Novembre courant, à 7 heures du soir, si le temps le permet. Ayant appris que la troupe des Acteurs devait arriver sous peu dans cette ville, et qu'en conséquence on allait s'occuper de préparer le Théâtre d'Orléans, LE GRAND PIGEON ne voulant pas priver le public généreux des amusemens qu'il peut lui offrir, vient de louer le Théâtre St. Philippe, où il aura l'honneur de donner une représentation qui puisse en tout satisfaire les desirs de ses illustres spectateurs. On donnera les détails dans le prochain numéro. 13 nov.

Loterie DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHEES.

Le tirage aura lieu positivement Samedi prochain, 15 Novembre, à 5 heures de l'après midi; il ne reste qu'environ 2,000 billets à vendre pour la semaine; ceux qui désirent courir la chance n'ont qu'à s'adresser au Bureau du Directeur, rue de Chartres No. 145. J. B. F. GET.

Table with 2 columns: Lot number and Amount. 1 Lot de 10,000 PIASTRES. 1 do. 7,000. 1 do. 5,000. 1 do. 4,000. 1 do. 2,840. 1 do. 2,000. 6 do. 1,000. 12 do. 500. 7156 do. 50. 780 do. 10. 800 do. 5. Total 97,440. Billets entiers, \$5, demi-billets \$2 50, quarts 1 25. 12 nov.—4

MAGASIN de Verrerie, Porcelaine et Fayence.

Rue Condé, entre St-Philippe et Duverrier, No. 55.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public et leurs amis, qu'ils viennent de recevoir un superbe assortiment de Pots à fleurs, de toute grandeur, des Corbeilles à fruits et à fleurs, des Ecritoires, Tasses à déjeuner, Bouteilles, Services à café, Grands Services à thé et à café, le tout en porcelaine; plus, un grand assortiment de Verreries et Fayences de tout genre. Le tout à des prix raisonnables. 13 novembre.—3 J. COULON & Co.

AVIS.—M. Moreau Lislet & Soulé,

avocats, tiennent maintenant leur bureau dans la rue Toulouse, No. 57, entre Chartres et Royale, maison de Mr. Delasize, vis-à-vis la maison de Mr. Ducaul. 13 novembre.—3

MARCHANDISES AUX PRIX COURANS.

Rue de Chartres, No. 7.

LES soussignés, désirant terminer leur commerce dans cette ville, offrent de céder au dessous des prix courans le fond entier de leur magasin avec le bail à courir, les étagères et meubles du magasin. En attendant qu'un acheteur se présente pour le tout, ils détaillent aux prix courans et au comptant toutes leurs marchandises, parmi lesquelles se trouvent les suivantes.

- Drap superfin noir, bleu & olive. Casimir noir et en couleur. Mérinos français. Shawls de mérinos. Echarpes de gaze et barège. Velours noir et en couleur. Gros de Naples noir et en couleur. Satin do. do. Crêpe d'Italie et tulle. Soie à coudre, crêpe lisse. Rubans satin et taffetas. Do. noirs pour franc-maçon. Bas de soie, Gants de castor. Robes et Shawls de crêpe. Mousselines brodées, de Suisse. Cravates de mousseline unie et rayée. Voiles, Shawls et Pélerines un bobinet. Bonnets en mousseline brodée. Do. en bobinet do. Mousseline unie, Toile d'Irlande. Toile de Paris, Batiste. Etamine & Circassienne. Coton d'Inde sur bobines. Toile noire pour doublure. Linon français pour moustiquière. Quates, jarretières élastiques. Rouleaux de crêpe lisse. Ganses sur fer couvertes en soie. Tule garnie. Cartes de visites et une variété d'autres articles en ce genre. 11 nov.—1m. PETELLAT, GILLET & Co.

Reçu par le Bolivar & la Cérés, venant du Havre, et à vendre par Mde. Vve Dupas, encougnure des rues de Chartres et Toulouse.

- Fromages de Gruyère, de la Suisse. Do. de Pâte Grasse. Do. Croutes rouges de Hollande. Gelées assorties. Conservés de Groseilles &c. Pâte d'Abricots. Fruits conservés. Do. candis. Liqueurs assorties. Extra d'Absinte de Neuchâtel. Kirchwasser, de la Suisse. Eau de Noix. Moutarde de maille. Saucissons de Lyon. Do. de Bologne. Truffes à l'huile. Cuisse d'oies de Bayonne. Oignons de Fleurs. Sardines à l'huile et au beurre. Pâtés de Lièvres &c. &c. &c. 14 nov.—8c.

SANGSUES fraîches à vendre chez 27 oct.—4 F. OR. OL & Co.

Ventes publiques.

Vente par le Marshall. Le navire vertu d'un contrat contre Rueshild. Facias, à moi adressé par l'hon. G. Prévail, juge associé, exposera en vente le Vendredi 21 Novembre courant, à 4 heures au Principal, un bureau, deux tables, deux paires de fer à repasser, et autres articles, saisis dans l'affaire ci-dessus. 11 Nov. I. DAUNOY—Marshall.

Vente par le Marshall. Le Maître, les Aldermens et Habitans de J. Tounecey le même et le même et le même. Le navire vertu de trois écrits de firi facias à moi adressés par l'hon. G. Prévail, juge associé, exposera en vente le Vendredi 21 du courant, à midi, une Charrette et un Mulet, saisis dans ces affaires. 11 nov. L. DAUNOY—Marshall.

POUR LE HAVRE. Le navire BENJ. MORGAN a commandé à changer et sera immédiatement expédié; il a de beaux emmenagemens pour les passagers, et peut prendre environ 200 balles de coton à fret. S'adresser à bord, au capitaine Mathieu, ou à SAM. P. MORGAN & Co. 13 nov.

POUR LE HAVRE. Le beau navire A1, L'EUGENE, capt. S. Thaxter, peut prendre quelques passagers. S'adresser à bord, au premier rang des dessus du Marché, ou à A. BELLOC & Co. 12 nov.

A-FRETER POUR LE HAVRE. Le beau navire AURORE, capt. Combs, neuf et du port de 280 tonneaux; chevillé en cuivre, et pouvant porter de 8 à 900 balles; il est prêt pour recevoir un chargement. S'adresser au capitaine à bord ou à J. LEBLANC, [rue Royale No. 132.] 6 nov.

POUR PHILADELPHIE. Le navire paquebot OHIO, capitaine Garvin, partira pour Philadelphie le 29 de ce mois. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou au gouvernement, ou à S. P. FAYSON & Co. 6 nov.

POUR BOSTON. Le beau brick GARROU, doublé et chevillé en cuivre, capt. Smith, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à COLKANE and WATTS. N. 56, rue Bisville. 13 Oct.

A VENDRE. Le sloop EMILIE, parfaitement construit et d'une grande marche; il est construit à claux et doublé en cuivre. Ce bâtiment est mouillé vis-à-vis la rue Conti. Pour les conditions s'adresser à Y. ROUMAGE, 1er novembre.

POUR NEW-YORK. (Paquebot du 12 Novembre, 3e ligne.) Le beau navire fin voilier LIVERPOOL, capitaine Philips, partira le jour même, ne ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à JNO. G. STEVENSON. 1er Nov.

POUR PHILADELPHIE. Le navire neuf CHESTER, capitaine Store, est prêt à recevoir son chargement ayant une partie de son fret engagé, il partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à S. C. & R. BELL, rue du Canal. 1er Nov.

POUR LA HAVANE. Le brick paquebot régulier WILLIAM, capitaine Brook, est maintenant prêt à recevoir son chargement pour ce port, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à LEVIE H. GALE, rue Royale No. 149. 6 nov.

ALMACEN DE MODAS.

MADAMA LEFFRE, en sa magasin, situé de la casernes de las calles de Chartres y del Canal, acaba de recibir por el buque Bolivar recientemente llegado de Francia, una cantidad de efectos de moda, como Sombreros de terciopelo, de toda clase, y hechuras para señoras, Tulecinos, Encajes &c. Y también un hermoso vestido de seda con bordados, Capas por una de las modistas mas nombradas. Capas para señoras, Chales, Tapalos, Gargantillas &c. y enfin, un surtido muy considerable de Vestidos elegantes para mugeres, bien sea para bailes, tertulias & visitas. En el mismo Almacen se hallan Guantes, Cinturas, Alajas, Perfumes finos &c. 8 de noviembre.

RESTAURANT.

Le soussigné prévient le public et ses habitués, qu'il a ouvert son RESTAURANT Dimanche soir, 9 Novembre, et qu'on y trouvera constamment des Soupes aux Huitres et Gombot. Il ose espérer que les personnes qui l'honoreront de leur bienveillance seront satisfaites. 9 nov. J. MERLE.

Au coin des rues d'Orléans et Bourbon, maison attenant au Théâtre.

M. B. ALEXIS VANDER-DOES—Professeur de danse, élève du conservatoire royal de Bruxelles, ancien danseur et choréographe du théâtre royal de la même ville; a l'honneur d'annoncer au public et à ses amis qu'il se propose de prendre un certain nombre d'élèves. Les personnes qui désireraient prendre des arrangements avec lui pourront s'adresser à sa demeure, encougnure des rues Bourbon et St. Anne. 5 nov.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public que, comme successeur de M. Clément, il tiendra constamment dans son magasin, au coin des rues de Chartres et St. Pierre, un assortiment général d'articles de grocerie, vins de toute espèce etc. le tout de la première qualité. Il offre à vendre en débarquement du navire Bolivar, du Havre, Saucissons de Lyon, Fromages de Gruyère, Tête de mort, et pâte grasse. Sardines à l'huile et au beurre. Fruits à l'eau-de-vie de toute espèce. Confitures de France et de la Havane. Moutarde de Maille, assortie. Un assortiment de toute espèce de liqueurs fines de France et de la Martinique. Vins de Champagne et autres vins fins. Et en un mot, toutes sortes d'épicerie. Le tout à des prix modérés et de meilleur choix. [4 nov.—4] P. CLAPIER.